

LES REBUS



Les paroles d'une chanson se cachent derrière ce rébus...



Les organisateurs du Rallye ont des idées farfelues. Préparez-vous à chanter et à râler dans la forêt des Trois Pignons. Kara, ra, ra, spoutine (NdIR: une chanson disco du groupe Boney M de 1978, que l'on trouve sans peine sur la toile, allez-y !)

COMPTE RENDU DU CD

DU MARDI 14 JANVIER 2025

Présents : Julie, Guillaume, Mélanie, Edith, Jacques, Alix, Juliette, Thibaut, Olivier, Clément, Dominique, Jean, Clarisse, Jean-Luc

En visio : Benoit, Nicolas, Sabrina, Jean-Jacques, Monika

1. Election nouveau bureau et responsabilités

L'AG a élu 24 nouveaux membres du CD pour cette saison 2024-2025. Les membres du CD ont alors élu les personnes citées ci-après.

Présidente	Julie Baudouin
Vice-Présidente	Clarisse Villedary
Secrétaire	Juliette Guénégo
Trésorière	Agnès Péguret
Trésorier adjoint	Olivier Fastré
Trésorier Cars-Couchettes	Hubert Le Priol

2. Autres points

• Permanence et vie du club

Le mimosa a été taillé. Demander à M. Walter Lanchet, membre du conseil syndical de la copropriété qui s'occupe en particulier de la cour, s'il est d'accord pour qu'on organise un atelier jardinage dans la cour de la perma. Jean-Luc va demander aux gestionnaires de la copropriété ou envoyer un mail à Walter. Jean-Luc a également le projet de changer la tuile de l'appentis qui est cassée au niveau du solin (NdIR : c'est fait !).



Proposition : il a été discuté de constituer des trousse à pharmacie de secours pour les responsables, qui seraient stockées à la perma sous forme de trousse vides et de contenus (pansements, steril-strip, désinfectant, ciseaux etc..) Ces trousse ne seraient "retirables" avant les sorties

Ski de randonnée	Nicolas Martin
Randonnée alpine	Monika Bathellier
Commission Escalade / Alpinisme Cascade	Solène Canceill (escalade) Nicolas Martin (alpinisme) Jacques Beilin (cascade)
Cars Couchettes	Jean Bordeaux Montrieux
Randonnée pédestre	Jean-Jacques Pelletreau
Permanence	Clément Zundel
Matériel	Alix Zeng
Co-responsable du matériel	Jacques Beilin
Directeur du Crampon	Samuel Ronayette
Webmasters	Benoît D'Halluin Valentin Iovène (Claude Pastre)
Correspondantes avec les Gums Aix et Annecy	Aurélien Schwartzmann Sabrina Petitjean
Représentantes Gums au CD régional FFCAM	Julie Baudouin, Clarisse Villedary
Commission Environnement	Guillaume Blanc

que pour les encadrants/Res.

Il faudrait un groupe de discussion pour savoir comment les constituer avec des gens médicalement compétents, notamment Isabelle E, Juliette P, Olivier F, Jacques B et Nicolas MK. (Arbitrage à faire avec le poids.) S'est posée la question de la responsabilité juridique de la mise à disposition de telles trousse. A défaut de mise à disposition, une liste de contenus possibles serait déjà utile.

Remerciements : On a cinq nouveaux permanencier-e-s, Juliette P, Kevin O, Armand de V, Guillaume B, Frédéric B : merci à eux pour leur temps !

• Matériel.

On a acheté 5 DVA pelles sonde, 2 baudriers, 2 casques et 7 broches. Les DVA de plus de 10 ans sont désormais inutilisables, sauf pour servir de cible en cas d'exercices de recherche lors des formations. L'achat des talkie walkies reste en projet, car ceux initialement prévus ne sont plus commercialisés.

Les derniers stages de recyclage recommandent d'utiliser des cordes de 40 mètres pour encordement en rando alpine et sur glacier, surtout si on s'encorde à trois...

• Sécurité

Les retours d'expérience doivent être publiés à chaque fois, voire collectés dans un dossier. On imagine une base de données Gums avec des rapports d'accidents. On pourrait déjà utiliser SERAC sur Camptocamp (<https://www.camptocamp.org/serac>). Il faudrait le faire connaître sur le Crampon. Cela permettrait de garder une trace. L'exercice de rédaction proposé sur ce site est intéressant. Cependant, rien ne vaut les retours d'expérience entre

gumistes, au sein des commissions ad hoc (escalade, alpi, ski...).

Pour mieux diffuser les informations autour de la sécurité sont évoquées les idées de créer un "memento" ou "vademecum" ou "checklist" pour informer avant chaque sortie, à scinder par exemple en plusieurs listes : "Conduite à tenir en cas d'accident", "Avant de partir en course d'alpi".

Attention à l'effet d'entraînement parfois à l'origine de comportements potentiellement dangereux, par exemple un raisonnement basé sur le principe "si eux y vont, je peux aussi y aller".

Nicolas se porte volontaire pour l'organisation d'une soirée "Retour d'accident - recueil de témoignages". Cette soirée s'adresserait à davantage de gumistes que ceux qui assistent déjà aux

commissions alpi et escalade, lieux où sont habituellement discutés ces sujets.

• Explicitation du protocole de "cooptation"

Deux articles dans le Crampon n°420 de février 2024 (François Giudicelli et Michèle Chevalier) et également une soirée organisée par Nicolas M ont expliqué le parcours de formation et l'accession au rôle de "Res" ou "encadrant" au sein du Gums. Une formalisation écrite est prévue.

La présidente délègue le rôle de désignation des encadrants à la commission de cooptation.

Les réunions de ces commissions de cooptation représentent un moment important, car elles permettent de faire le point sur les participants, les volontés de formation, les motivations. C'est aussi là que sont mises à jour de les listes des "Res" et "Co-res": par exemple ceux qui n'ont pas pratiqué depuis longtemps au sein du Gums sont re-consultés. Une discussion a aussi eu lieu pour savoir si ceux qui ont suivi les formations FFCAM conduisant à une validation des compétences pour encadrer deviennent automatiquement "Res" au sein du club. Et il a été conclu que le processus de cooptation en cours devait être suivi, car il a montré son efficacité. D'ailleurs, dans la pratique, toutes celles et ceux qui ont suivi des formations et qui ont montré leur volonté d'encadrer ont été acceptées comme Res ou Co-res.

Point d'attention dans le CR de cette commission : pas d'éléments subjectifs sur les personnes dans des documents partagés.

Le CD remercie François Marchand pour la magnifique carte de vœux qu'il a dessinée cette année.